AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0311
FR0000125585-FS0153

21 février 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CASINO GUICHARD-PERRACHON

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 février 2019, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 février 2019, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir indirectement 2 787 160 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote, soit 2,54% du capital et 1,81% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	0	0	0	0
Goldman Sachs & Co. LLC	2 128 106	1,94	2 128 106	1,38
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	480 230	0,44	480 230	0,31
Goldman Sachs Asset Management International	178 824	0,16	178 824	0,12
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**2 787 160**	**2,54**	**2 787 160**	**1,81**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en baisse le seuil de 5% du capital de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON.

[1] Sur la base d'un capital composé de 109 729 416 actions représentant 154 357 878 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.